

- f) dès la réception d'une demande de mise à jour (Tableau 5-23), un GDLP répond en émettant un ou plusieurs paquets mode S ROUTE et met la demande de mise à jour au rebut. Cette procédure commande la mise à jour de la table de correspondances code II-ETTD par l'ADLP.

L'ADLP peut utiliser la demande de mise à jour dans des circonstances exceptionnelles (par exemple, un transfert à l'unité de secours) pour vérifier le contenu de sa table de correspondances code II-ETTD.

5.2.8.1.3 PROCÉDURES DE TRANSMISSION DES PAQUETS MODE S DESCENDANTS

5.2.8.1.3.1 Lorsque l'ADLP doit transmettre un paquet sur la liaison descendante, les procédures suivantes s'appliquent :

- a) *Paquet APPEL.* Si le paquet à transférer est un paquet mode S APPEL, le champ d'adresse d'ETTD sol est analysé et est associé à l'interrogateur mode S connecté, en utilisant la table de correspondances code II-ETTD. Le paquet est transmis sur la liaison descendante en utilisant le protocole dirigé multisite. Une demande de transférer un paquet à une adresse d'ETTD qui n'est pas dans la table de correspondances a pour résultat la prise des mesures spécifiées au § 5.2.6.3.3.1.
- b) *Autres paquets CVC.* Dans le cas d'un CVC, une demande d'envoi d'un paquet à un ETTD sol fait du paquet un paquet multisite dirigé vers le dernier interrogateur mode S utilisé pour transférer (liaison montante ou descendante) un paquet à cet ETTD, pourvu que cet interrogateur mode S soit présent dans la table de correspondances code II-ETTD. Dans le cas contraire, un paquet de CVC est transmis sur la liaison descendante au moyen du protocole dirigé multisite à tout autre interrogateur mode S associé à l'adresse spécifiée pour l'ETTD sol.

Les transpondeurs de niveau 5 sont autorisés à utiliser des interrogateurs supplémentaires pour le transfert sur la liaison descendante, tel qu'indiqué dans la table de correspondances code II-ETTD.

5.2.8.1.3.2 Un transfert de trames descendantes est considéré réussi si la clôture du Comm-B ou ELM est reçue du transpondeur dans un délai de T_z secondes, conformément aux dispositions du Tableau 5-1. Si la tentative échoue et qu'il soit nécessaire d'envoyer un paquet CVC, la table de correspondances code II-ETTD est examinée pour trouver un autre élément ayant la même adresse d'ETTD sol appelé et un code II mode S différent. La procédure est réessayée en utilisant le protocole dirigé multisite avec le nouvel interrogateur mode S. S'il n'y a aucun élément dans la table correspondant à l'ETTD appelé voulu, ou si tous les éléments aboutissent à un échec, une défaillance de liaison est déclarée (§ 5.2.8.3.1).



5.2.8.2 ASSISTANCE AUX ETTD SOL

5.2.8.2.1 *Compte rendu de connectivité du GDLP.* Le GDLP avise les ETTD sol de la disponibilité d'un aéronef équipé d'une liaison de données mode S (« événement de contact »). Le GDLP informe aussi les ETTD sol lorsqu'un tel aéronef n'est plus en communication par l'intermédiaire de ce GDLP (« événement de séparation »). Le GDLP permet d'aviser (sur demande) tous les aéronefs équipés de liaisons de données mode S en communication avec ce GDLP. Les avis fourniront au routeur ATN sol les adresses des points de raccordement au sous-réseau (SNPA) du routeur ATN mobile et, comme paramètres facultatifs, la position de l'aéronef et la qualité de service. Les SNPA des ETTD embarqués sont les adresses d'ETTD constituées de l'adresse d'aéronef et des sous-adresses d'ETTD embarqués (§ 5.2.3.1.3.2).

5.2.8.2.2 *Compte rendu de connectivité de l'ADLP.* L'ADLP avise tous les ETTD d'aéronef chaque fois que la dernière entrée pour un ETTD sol est supprimée de la table de correspondances code II-ETTD (§ 5.2.8.1.1). Dans son avis, l'ADLP indique l'adresse de l'ETTD en question.

5.2.8.2.3 *Communication des changements.* Le mécanisme de communication des changements de connectivité du sous-réseau est un service avec confirmation, comme les événements de contact/séparation qui permettent la notification de l'état de connectivité.

5.2.8.3 PROCÉDURES D'ERREUR

5.2.8.3.1 *Défaillance de liaison.* La non-remise d'un paquet au XDLP désigné, après une tentative de remise de ce paquet par l'intermédiaire de tous les interrogateurs disponibles, est définie comme une défaillance de niveau liaison. Dans le cas d'un CVC, l'ETCDX passe à l'état p1 et libère toutes les ressources associées à ce canal. Cela implique la suppression dans le transpondeur de toutes trames associées au CVC. Un paquet mode S DEMANDE DE LIBÉRATION est envoyé à l'ETCD par l'intermédiaire du processus de restructuration et communiqué par l'ETCD sous forme de paquet ISO 8208 à l'ETTD local comme il est décrit au § 5.2.6.3.3. Du côté de l'aéronef, le canal ne est pas renvoyé au groupe de canaux de l'ETCDE, c'est-à-dire qu'il ne retourne à l'état p1 que lorsque T_r secondes se sont écoulées après la déclaration de la défaillance de liaison (Tableau 5-1).

5.2.8.3.2 DÉTERMINATION DE CANAL ACTIF

5.2.8.3.2.1 *Procédure pour l'état d1.* Le XDLP surveillera l'activité de tous les CVC qui ne sont pas à l'état PRÊT (p1). Si un CVC est à l'état CONTRÔLE DE FLUX PRÊT (d1) (ETCDX)

Annexe à l'arrêté fixant les dispositions applicables aux systèmes de télécommunications aéronautiques au Cameroun



pendant plus de T_x secondes (le temporisateur de canal actif, Tableaux 5-1 et 5-13) sans envoyer de paquet mode S RR, RNR, DONNÉES ou REJET, les mesures suivantes sont prises :

- a) si le dernier paquet envoyé est un paquet mode S REJET pour lequel il n'a pas été reçu de réponse, le XDLP renvoi ce paquet ;
- b) dans les autres cas, le XDLP envoie un paquet mode S RR ou RNR, selon le cas, au XDLP homologue.

5.2.8.3.2.2 *Procédure pour d'autres états.* Si un CVC d'ETCDX est à l'état p2, p3, p6, p7, d2 ou d3 pendant plus de T_x secondes, la procédure de défaillance de liaison indiquée au § 5.2.8.3.1 est exécutée.

5.2.8.3.2.3 Une défaillance de liaison est déclarée en cas de non-remise ou de non-réception de paquets de maintien de liaison. En pareil cas, le canal est libéré.

5.2.9 Compte rendu de capacité de liaison de données

Le compte rendu de capacité de liaison de données est conforme aux dispositions du § 3.1.2.6.10.2 de la réglementation en vigueur relative aux systèmes de surveillance et anticollision.

5.2.10 Temporisateurs système

5.2.10.1 Les valeurs des temporisateurs sont conformes aux valeurs données aux Tableaux 5-1 et 5-13.

5.2.10.2 Tous les temporisateurs ont une tolérance de ± 1 %.

5.2.10.3 Tous les temporisateurs ont une précision de 1 seconde.

5.2.11 Dispositions relatives au système

5.2.11.1 *Intégrité des données.* Le taux maximal d'erreurs sur les bits pour les données présentées à l'interface ADLP/ transpondeur ou à l'interface GDLP/interrogateur, mesuré à l'interface ETTD local/XDLP (et vice versa), ne dépasse pas 10^{-9} pour les erreurs non détectées et 10^{-7} pour les erreurs détectées.

Le taux maximal d'erreurs comprend toutes les erreurs provenant des données transférées à travers les interfaces et du fonctionnement interne du XDLP.

5.2.11.2 DÉLAI DE TRAITEMENT

5.2.11.2.1 *Délai de traitement de l'ADLP.* Les opérations de l'ADLP ne durent pas plus de 0,25 seconde pour le trafic ordinaire et plus de 0,125 seconde pour le trafic d'interruption. Cet intervalle est défini de la façon suivante :

- a) *Transpondeurs avec capacité d'ELM descendant.* Le temps entre la présentation à l'ETCD pour transmission sur la liaison descendante du bit de fin d'un paquet de 128 octets et le moment où le bit de fin de la première trame d'encapsulage est prêt pour la remise au transpondeur.
- b) *Transpondeurs avec capacité Comm-B.* Le temps entre la présentation à l'ETCD pour transmission sur la liaison descendante du bit de fin d'un champ données d'utilisateur de 24 octets et le moment où le bit de fin du dernier des quatre segments Comm-B qui forment la trame d'encapsulage des données d'utilisateur est prêt pour la remise au transpondeur.
- c) *Transpondeurs avec capacité d'ELM montant.* Le temps entre la réception par l'ADLP du bit de fin du dernier segment d'un ELM de 14 segments Comm-C contenant un champ données d'utilisateur de 128 octets et le moment où le bit de fin du paquet correspondant est prêt pour la remise à l'ETTD.
- d) *Transpondeurs avec capacité Comm-A.* Le temps entre la réception par l'ADLP du bit de fin du dernier segment de quatre segments Comm-A chaînés contenant un champ données d'utilisateur de 25 octets et le moment où le bit de fin du paquet correspondant est prêt pour la remise à l'ETTD.

5.2.11.2.2 *DÉLAI DE TRAITEMENT DU GDLP*

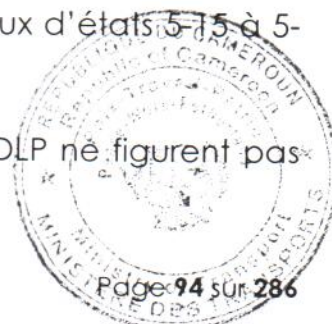
Le temps total de propagation dans tout le GDLP, à l'exclusion du temps de transmission, n'est pas supérieur à 0,125 seconde.

5.2.11.3 *Débit d'interface.* L'interface physique entre l'ADLP et le transpondeur a un débit minimal de 100 kbit/s.

5.3 TABLEAUX DES ÉTATS DE L'ETCD ET DE L'ETCDX

5.3.1 *Dispositions relatives aux tableaux des états.* L'ETCD et l'ETCDX fonctionneront conformément aux dispositions des Tableaux 5-3 à 5-22. Les tableaux d'états 5-15 à 5-22 s'appliquent :

- a) aux transitions d'états de l'ADLP lorsque les termes ETCDX ou XDLP ne figurent pas entre parenthèses ;



b) aux transitions d'états du GDLP lorsque les termes entre parenthèses sont utilisés et que l'ETCDX ou le XDLP qui les précèdent sont omis.

5.3.2 Codes de cause et de diagnostic. Dans certains cas, les tableaux indiquent un code de diagnostic qui doit être inclus dans le paquet produit au passage à l'état indiqué. Dans ces tableaux, « D = » désigne le code de diagnostic. Lorsque « A = DIAG », l'action entreprise consiste à produire un paquet DIAGNOSTIC ISO 8208 et à le transférer à l'ETTD ; le code de diagnostic indiqué définit la valeur du champ diagnostic du paquet. Le champ cause est codé conformément aux dispositions du § 5.2.6.3.3. Le champ cause de réinitialisation est conforme à la norme ISO 8208.

Les tableaux ci-dessous spécifient les dispositions relatives aux états dans l'ordre suivant :

- 5-3 Cas spéciaux de l'ETCD
- 5-4 Effet de l'ETTD sur les états de reprise de l'ETCD
- 5-5 Effet de l'ETTD sur les états d'établissement et de libération des communications de l'ETCD
- 5-6 Effet de l'ETTD sur les états de réinitialisation de l'ETCD
- 5-7 Effet de l'ETTD sur les états de transfert d'interruption de l'ETCD
- 5-8 Effet de l'ETTD sur les états de transfert de contrôle de flux de l'ETCD
- 5-9 Effet de l'ETCDX sur les états de reprise de l'ETCD
- 5-10 Effet de l'ETCDX sur les états d'établissement et de libération des communications de l'ETCD
- 5-11 Effet de l'ETCDX sur les états de réinitialisation de l'ETCD
- 5-12 Effet de l'ETCDX sur les états de transfert d'interruption de l'ETCD
- 5-15 Effet du GDLP (ADLP) sur les états de couche paquets prête de l'ETCDE (ETCDS)
- 5-16 Effet du GDLP (ADLP) sur les états d'établissement et de libération des communications de l'ETCDE (ETCDS)
- 5-17 Effet du GDLP (ADLP) sur les états de réinitialisation de l'ETCDE (ETCDS)
- 5-18 Effet du GDLP (ADLP) sur les états de transfert d'interruption de l'ETCDE (ETCDS)



- 5-19 Effet du GDLP (ADLP) sur les états de transfert de contrôle de flux de l'ETCDE (ETCDS)
- 5-20 Effet de l'ETCD sur les états d'établissement et de libération des communications de l'ETCDE (ETCDS)
- 5-21 Effet de l'ETCD sur les états de réinitialisation de l'ETCDE (ETCDS)
- 5-22 Effet de l'ETCD sur les états de transfert d'interruption de l'ETCDE (ETCDS)

Tous les tableaux indiquent les actions que doivent entreprendre l'ADLP et le GDLP.

Dans le cadre du sous-réseau mode S, les états p6 et d2 sont des états transitoires.

L'indication «Note» dans les tableaux se rapporte aux notes qui suivent chaque tableau.

Tous les codes de diagnostic et de cause sont interprétés comme des nombres décimaux.

Un SVC entre un ADCE et un GDCE peut être identifié par un numéro de canal temporaire et/ou permanent, selon les spécifications du § 5.2.5.1.2.

5.4 STRUCTURE DES PAQUETS MODE S

5.4.1 *Structure.* La structure des paquets mode S est conforme aux spécifications des Figures 5-3 à 5-22.

5.4.2 *Signification des champs de commande.* La structure des champs de commande utilisés dans les paquets mode S est conforme aux spécifications de la Figure 5-23. Les champs de commande utilisés dans ces paquets sont définis de la façon suivante :

Symbole du champ	Définition
AG	Adresse sol : représentation binaire sur 8 bits de l'adresse de l'ETTD sol (§ 5.2.3.1.3.1)
AM	Adresse mobile : représentation binaire sur 4 bits des deux derniers chiffres DCB de l'adresse de l'ETTD mobile (§ 5.2.3.1.3.2)
CC	Cause de libération conforme à la définition de la norme ISO 8208
CH	Numéro de canal (1 à 15)
DC	Code de diagnostic conforme à la définition de la norme ISO 8208



DERNIER PAQUET	Contenu du dernier paquet multiplexé
DP	Type de paquet de données (Figure 5-23)
F	Séquence de paquets contenant le bit S, drapeau du premier paquet
FS	Présence de la sélection rapide
IN	Bit d'initialisation
L	« Bits à suivre » des paquets MSP longs, conformément aux dispositions du § 5.2.7.4
LONGUEUR	Longueur d'un paquet multiplexé en octets exprimés par un nombre binaire non signé
LV	Longueur du champ données utilisateur ; nombre d'octets d'utilisateur conformément aux dispositions du § 5.2.2.3.1
M	« Bits à suivre » pour les paquets DONNÉES de CVC, conformément aux dispositions du § 5.2.5.1.4.1
M/CH	Numéro de canal MSP
MP	Type de paquet MSP (Figure 5-23)
M/SN	Numéro de séquence ; numéro de séquence du paquet MSP long
OD	Données facultatives
ODL	Longueur des données facultatives
OF	Drapeau d'option
P	Champ priorité
Symbole du champ	Définition
PR	Numéro de séquence de paquet en réception
PREMIER PAQUET	Contenu du premier paquet multiplexé
PS	Numéro de séquence de paquet en émission
RC	Code de cause de réinitialisation conforme à la définition de la norme ISO 8208
REPLISSAGE	Champ de remplissage
REPLISSAGE1	Longueur de 6 bits pour un paquet non multiplexé dans une trame SLM descendante et de 0 bit dans les autres cas
REPLISSAGE2	Longueur de 0 bit pour un paquet non multiplexé dans une trame SLM descendante et pour un en-tête de multiplexage ; longueur de 2 bits dans les autres cas
RT	Table de route conforme aux dispositions du § 5.2.5.3.3.8
RTL	Longueur de table de route en octets
S	« Bits à suivre » pour les paquets APPEL, COMMUNICATION, ACCEPTÉE, DEMANDE DE LIBÉRATION et INTERRUPTION conformément aux dispositions du § 5.2.5.1.4.2

SN	Numéro de séquence ; le numéro de séquence de ce type de paquet
SP	Paquet de supervision (Figure 5-23)
SS	Numéro de sous-ensemble de supervision (Figure 5-23)
ST	Type de supervision (Figure 5-23)
TC	Numéro de canal temporaire (1 à 3)
UD	Champ données d'utilisateur

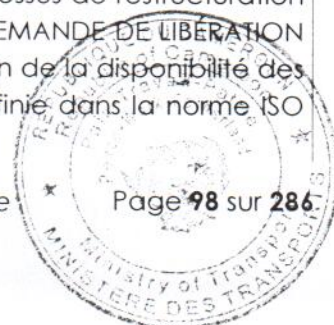
TABLEAUX DU CHAPITRE 5

Tableau 5-1. Temporisateurs de sous-réseau mode S de l'ADLP

Désignation du temporisateur	Étiquette du temporisateur	Valeur nominale	Référence (§)
Retrait du canal	Tr	600 s	5.2.8.3.1
Canal actif-ADLP	Tx	420 s	5.2.8.3.2
Interrogation de l'interrogateur	Ts	60 s	5.2.8.1.2
Liaison d'interrogateur	Tz	30 s	5.2.7.1.1.4.2, 5.2.8.1.3.2
Annulation de trame de liaison	Tc	60 s	5.2.2.1.1.4.5
Remise de bit L-ADLP	Tm	120 s	5.2.7.4.3
Remise en séquence de paquets et remise de bit S	Tq	60 s	5.2.6.9

Tableau 5-2. Mesures prises par l'ETCD lors d'une transition à un état

État de l'ETCD	Définition de l'état	Mesures prises au passage à l'état
r1	NIVEAU DES PAQUETS PRÊT	Remet tous les CVC à l'état p1 (voir l'explication de l'état p1).
r2	DEMANDE DE REPRISE par l'ETTD	Remet tous les CVC à l'état p1 (voir l'explication de l'état p1) et envoie une CONFIRMATION DE REPRISE à l'ETTD.
r3	DEMANDE DE REPRISE par l'ETCD	Envoie une DEMANDE DE REPRISE à l'ETTD. À moins qu'il ne soit passé par l'état r2, envoie une DEMANDE DE REPRISE au processus de restructuration.
p1	PRÊT	Libère toutes les ressources affectées au CVC. Met un terme à la correspondance entre le CVC ETTD/ETCD et le CVC ETCDE/ETCDS (il se peut que le CVC ETCDE/ETCDS ne soit pas encore à l'état p1).
p2	APPEL par l'ETTD	Détermine s'il y a assez de ressources pour accepter l'appel ; s'il y a assez de ressources, affecte les ressources et communique un paquet APPEL au processus de restructuration ; dans le cas contraire, passe à l'état DEMANDE DE LIBÉRATION par l'ETCD à l'ETTD (p7). La détermination de la disponibilité des ressources et de leur affectation est définie dans la norme ISO 8208.



p3	APPEL par l'ETCD	Détermine s'il y a assez de ressources pour accepter l'appel. S'il y a assez de ressources, affecte les ressources et communique un paquet APPEL à l'ETTD ; dans le cas contraire, envoie un paquet DEMANDE DE LIBÉRATION au processus de restructuration. La détermination de la disponibilité des ressources et de leur affectation est définie dans la norme ISO 8208.
p4	TRANSFERT DE DONNÉES	Aucune mesure prise.
p5	COLLISION D'APPELS	Réattribue l'appel de départ à un autre CVC (l'ETTD est en état de collision d'appels et ne tient pas compte de l'appel entrant) et passe à l'état APPEL par l'ETCD (p3) pour ce nouveau CVC. Passe à l'état p2 pour traiter l'APPEL en provenance de l'ETTD.
p6	DEMANDE DE LIBÉRATION par l'ETTD	Libère toutes les ressources affectées au CVC, envoie un paquet CONFIRMATION DE LIBÉRATION à l'ETTD et passe à l'état p1.
p7	DEMANDE DE LIBÉRATION par l'ETCD à l'ETTD	Communique un paquet DEMANDE DE LIBÉRATION à l'ETTD.
d1	CONTRÔLE DE FLUX PRÊT	Aucune mesure prise.
d2	DEMANDE DE RÉINITIALISATION par l'ETTD	Retire de la fenêtre les paquets DONNÉES transmis à l'ETTD ; met au rebut les paquets DONNÉES qui représentent des séquences de bit M partiellement transmises et met au rebut les paquets INTERRUPTION en attente de transfert à l'ETTD ; remet tous les compteurs de fenêtre à 0 ; tous les temporisateurs et les paramètres de retransmission qui

État de l'ETCD	Définition de l'état	Mesures prises au passage à l'état
d3	DEMANDE DE RÉINITIALISATION par l'ETCD à l'ETTD	se rapportent au transfert des paquets DONNÉES et INTERRUPTION sont remis à leur valeur initiale. Envoie un paquet CONFIRMATION DE RÉINITIALISATION à l'ETTD. Remet le CVC à l'état d1. Retire de la fenêtre les paquets DONNÉES transmis à l'ETTD ; met au rebut les paquets DONNÉES qui représentent des séquences de bit M partiellement transmises et met au rebut les paquets INTERRUPTION en attente de transfert à l'ETTD ; remet tous les compteurs de fenêtre à 0 ; tous les temporisateurs et les paramètres de retransmission qui se rapportent au transfert des paquets DONNÉES et INTERRUPTION sont remis à leur valeur initiale. Communique un paquet DEMANDE DE RÉINITIALISATION à l'ETTD.
i1	ETTD PRÊT POUR UNE INTERRUPTION	Aucune mesure prise.
i2	INTERRUPTION ETTD ENVOYÉE	Communique le paquet INTERRUPTION reçu de l'ETTD au processus de restructuration.
j1	ETCD PRÊT POUR UNE INTERRUPTION	Aucune mesure prise.
j2	INTERRUPTION ETCD ENVOYÉE	Communique à l'ETTD le paquet INTERRUPTION reçu du processus de restructuration.
f1	ETCD PRÊT À RECEVOIR	Aucune mesure prise.



Paquets dont l'identificateur de type de paquet Voir Tableau 5-5 A = ERREUR A = MISE AU REBUT

est inférieur à 1 octet et dont l'identificateur de É = r3 canal logique est différent de 0 D = 38

(voir note 4)

Tous les paquets, sauf REPRISE, A = DIAG A = DIAG A = DIAG ENREGISTREMENT (lorsqu'il est accepté) D = 36 D = 36 D = 36 dont l'identificateur de canal logique est 0

Paquet dont l'identificateur de type de paquet Voir Tableau 5-5 A = ERREUR A = MISE AU REBUT

n'est pas défini ou n'est pas accepté par l'ETCD É = r3 D = 33

(voir note 4)

Paquet DEMANDE DE REPRISE, Voir Tableau 5-5 A = ERREUR A = MISE AU REBUT CONFIRMATION DE REPRISE ou É = r3

ENREGISTREMENT (lorsqu'il est accepté) D = 41

dont l'identificateur de canal logique est (voir note 4) différent de 0

DEMANDE DE REPRISE A = NORMAL A = MISE AU REBUT A = NORMAL (communiquer) É = p1 ou d1 É = r2 (voir note 2)

CONFIRMATION DE REPRISE A = ERREUR A = ERREUR A = NORMAL

É = r3 É = r3 É = p1 ou d1 D = 17 D = 18 (voir note 2)

(voir note 6) (voir note 4)

Paquet DEMANDE DE REPRISE ou A = DIAG A = MISE AU REBUT A = ERREUR CONFIRMATION DE REPRISE ayant une D = 38, 39, 81 ou 82 D = 38, 39, 81 ou 82 erreur de format

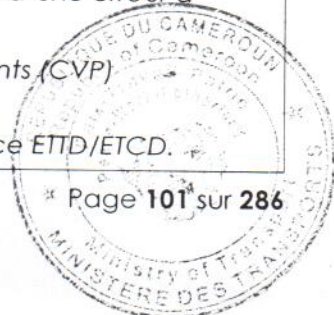
Paquets DEMANDE D'ENREGISTREMENT A = NORMAL A = NORMAL A = NORMAL ou CONFIRMATION D'ENREGISTREMENT (voir note 3)

Paquet DEMANDE D'ENREGISTREMENT ou A = DIAG A = ERREUR A = ERREUR CONFIRMATION D'ENREGISTREMENT D = 38, 39, 81 ou 82 É = r3 D = 38, 39, 81 ou 82 ayant une erreur de format (voir note 3) D = 38, 39, 81 ou 82 (voir note 4)

Paquet établissement de communication, Voir Tableau 5-5 A = ERREUR A = MISE AU REBUT libération de communication, DONNÉES, É = r3 interruption, contrôle de flux ou réinitialisation D = 18

NOTES.—

1. Le sous-réseau mode S n'a pas d'états de reprise. Lorsqu'il reçoit une DEMANDE DE REPRISE, l'ETCD répond en envoyant une CONFIRMATION DE REPRISE. Le paquet DEMANDE DE REPRISE est communiqué au processus de restructuration, qui émet des demandes de libération pour tous les CVC associés à l'ETTD. L'ETCD ne passe à l'état r3 qu'à la suite de la détection d'une erreur à l'interface ETDD/ETCD.
2. Les canaux CVC reprennent l'état p1, les canaux des circuits virtuels permanents (CVP) reprennent l'état d1.
3. L'utilisation du service complémentaire enregistrement est facultatif à l'interface ETDD/ETCD.



4. Aucune action n'est entreprise à l'intérieur du sous-réseau mode S.
5. Définition des abréviations du tableau : A = action à entreprendre, É = état à prendre, D = code de diagnostic à utiliser dans les paquets produits à la suite de l'action entreprise, MISE AU REBUT signifie que le paquet reçu est supprimé des tampons du XDLP et INVALIDE signifie que la combinaison paquet/état ne peut pas se produire.
6. La procédure d'erreur consiste à passer à l'état r3 et à envoyer une DEMANDE DE REPRISE au processus de restructuration.

Tableau 5-5. Effet de l'ETD sur les états d'établissement et de libération des communications de l'ETCD

	États d'établissement et de libération des communications de l'ETCD (voir note 5)
--	---



Poquet en provenance de l'ETTD	PRÊT p1	APPEL par l'ETTD p2	APPEL par l'ETCD p3	TRANSFERT DES DONNÉES p4	COLLISION D'APPELS LIBÉRATION (voir notes 1 l'ETTD et 4)	DEMANDE DE p5 par p6	DEMANDE DE LIBÉRATION par l'ETCD à l'ETTD p7
Paquets dont l'identificateur de type de paquet est inférieur à 1 octet	A = ERREUR É = p7 D = 38 (voir note 2)	A = ERREUR É = p7 D = 38 (voir note 2)	A = ERREUR É = p7 D = 38 (voir note 2)	Voir É = p7 Tableau 5-6 (voir note 2)	A = ERREUR É = p7 AU REBUT (voir note 2)	A = ERREUR	A = MISE
Paquets dont l'identificateur de type de paquet n'est pas défini ou n'est pas	A = ERREUR É = p7 D = 33 (voir note 2)	A = ERREUR É = p7 D = 33 (voir note 2)	A = ERREUR É = p7 D = 33 (voir note 2)	Voir É = p7 Tableau 5-6 (voir note 2)	A = ERREUR É = p7 AU REBUT (voir note 2)	A = ERREUR	A = MISE
Paquet DEMANDE = MISE	A = ERREUR	A = ERREUR	A = ERREUR	Voir	A = ERREUR	A = ERREUR	A
DE REPRISE, CONFIRMATION	É = p7 D = 41	É = p7 D = 41	É = p7 D = 41	É = p7 D = 41	É = p7 D = 41	AU REBUT	
DE REPRISE ou ENREGISTREMENT	(voir note 2)	(voir note 2)	(voir note 2)	(voir note 2)	(voir note 2)		
dont l'identificateur de canal logique est différent de 0							
APPEL A = NORMAL	A = ERREUR (communiquer)	A = NORMAL D = 21 (voir note 2)	A = ERREUR D = 23 (voir note 2)	A = ERREUR É = p2 D = 24 (voir note 2)	A = ERREUR É = p7 D = 25 (voir note 2)	A = ERREUR É = p5 É = p7 (voir note 2)	A = MISE É = p7 AU REBUT
COMMUNICATION ERREUR A = MISE	A = ERREUR	A = ERREUR	A = NORMAL	A = ERREUR	A = ERREUR	A = ERREUR	A =
ACCEPTÉE	É = p7 D = 20	É = p7 D = 21 (voir note 2)	É = p4 D = 21 (communiquer) (voir note 2)	É = p7 D = 23 (communiquer) (voir note 2)	É = p7 D = 24 (communiquer) (voir note 2)	É = p7 D = 25 (voir notes 2 et 4)	AU REBUT D = 25 (voir note 2)
DEMANDE DE NORMAL LIBÉRATION	A = NORMAL É = p6	A = NORMAL É = p6	A = NORMAL É = p6 (communiquer)	A = NORMAL É = p6 (communiquer)	A = NORMAL É = p1 (communiquer)	A = NORMAL (communiquer)	A = MISE A = (ne pas communiquer)
CONFIRMATION = NORMAL	A = ERREUR	A = ERREUR	A = ERREUR	A = ERREUR	A = ERREUR	A = ERREUR	A
DE LIBÉRATION	É = p7 (voir note 2)	É = p7 (voir note 2)	É = p7 (voir note 2)	É = p7 D = 20 (voir note 2)	É = p7 D = 21 (voir note 2)	É = p1 D = 22 (voir note 2)	É = p1 D = 23 (voir note 2)
Paquets DONNÉES, = MISE	A = ERREUR	A = ERREUR	A = ERREUR	Voir	A = ERREUR	A = ERREUR	A
interruption, contrôle = 21 D = 22 D = 24 D = 25	É = p7 D = 22 (voir note 2)	É = p7 D = 24 (voir note 2)	É = p7 D = 25 (voir note 2)	Tableau 5-6 (voir note 2)	É = p7 D = 22 (voir note 2)	É = p7 D = 24 (voir note 2)	AU REBUT de flux ou D = 20 D
réinitialisation	(voir note 2)	(voir note 2)	(voir note 2)	(voir note 2)	(voir note 2)		

NOTES.—

1. Lorsqu'il passe à l'état p5, l'ETCD réattribue l'appel destiné à l'ETTD à un autre canal (aucune DEMANDE DE LIBÉRATION n'est



émise) et répond à l'appel entrant de l'ETTD par un paquet DEMANDE DE LIBÉRATION ou COMMUNICATION ACCEPTÉE selon le cas.

2. La procédure d'erreur consiste à prendre les mesures indiquées pour le passage à l'état p7 (y compris l'envoi d'un paquet DEMANDE DE LIBÉRATION à l'ETTD) et à envoyer un paquet DEMANDE DE LIBÉRATION supplémentaire à l'ETCDX (par l'intermédiaire du processus de restructuration).
3. L'utilisation du service complémentaire de sélection rapide avec réponse restreinte interdit à l'ETTD d'envoyer un paquet COMMUNICATION ACCEPTÉE.
4. En cas de collision d'appels, l'ETTD doit mettre au rebut le paquet APPEL reçu de l'ETCD.
5. Définition des abréviations du tableau : A = action à entreprendre, É = état à prendre, D = code de diagnostic à utiliser dans les paquets produits à la suite de l'action entreprise, MISE AU REBUT signifie que le paquet reçu est supprimé des tampons du XDLP et INVALIDE signifie que la combinaison paquet/état ne peut pas se produire.

Tableau 5-6. Effet de l'ETTD sur les états de réinitialisation de l'ETCD

	États de réinitialisation de l'ETCD (voir note 2)
--	---



Paquet en provenance de l'ETTD

Paquet dont l'identificateur de type de paquet est inférieur à 1 octet É = d3 É = d3	A = ERREUR D = 38	A = ERREUR D = 38 (voir note 1) (voir note 1)	A = MISE AU REBUT
Paquet dont l'identificateur de type de paquet n'est pas défini ou n'est pas accepté par l'ETCD É = d3 É = d3	A = ERREUR D = 33	A = ERREUR D = 33 (voir note 1) (voir note 1)	A = MISE AU REBUT
Paquet DEMANDE DE REPRISE, CONFIRMATION ENREGISTREMENT (s'il est accepté) différent de 0 (voir note 1) (voir note 1)	A = ERREUR É = d3 É = d3 avec un identificateur de canal logique	A = ERREUR D = 41 D = 41	A = MISE AU REBUT DE REPRISE ou
DEMANDE DE RÉINITIALISATION	A = NORMAL É = d2	A = MISE AU REBUT É = d1 (communiquer)	A = NORMAL (ne pas communiquer)
CONFIRMATION DE RÉINITIALISATION	A = ERREUR	A = ERREUR É = d3 É = d3 É = d1 D = 27 D = 28 (ne pas communiquer) (voir note 1) (voir note 1)	A = NORMAL
Paquet INTERRUPTION Voir Tableau 5-7	A = ERREUR É = d3 D = 28 (voir note 1)	A = MISE AU REBUT	
Paquet CONFIRMATION D'INTERRUPTION Voir Tableau 5-7	A = ERREUR É = d3 D = 28 (voir note 1)	A = MISE AU REBUT	
Paquet DONNÉES ou contrôle de flux	Voir Tableau 5-8 A = ERREUR É = d3 D = 28 (voir note 1)	A = MISE AU REBUT	
REJET accepté mais absence d'abonnement	A = ERREUR É = d3 É = d3 D = 37	A = ERREUR D = 37 (voir note 1) (voir note 1)	A = MISE AU REBUT

NOTES.—

1. La procédure d'erreur consiste à prendre les mesures indiquées pour le passage à l'état d3 (y compris la communication d'un paquet DEMANDE DE RÉINITIALISATION à l'ETTD) et à envoyer un paquet DEMANDE DE RÉINITIALISATION à l'ETCDX (par l'intermédiaire du processus de restructuration).
2. Définition des abréviations du tableau : A = action à entreprendre, É = état à prendre, D = code de diagnostic à utiliser dans les paquets produits à la suite de l'action entreprise, MISE AU REBUT signifie que le paquet reçu est supprimé des tampons du XDLP et INVALIDE signifie que la combinaison paquet/état ne peut pas se produire.



Tableau 5-7. Effet de l'ETTD sur les états de transfert d'interruption de l'ETCD

Paquet en provenance de l'ETTD	États de transfert d'interruption ETTD/ETCD (voir note 2)	
	ETTD PRÊT POUR UNE INTERRUPTION i1	INTERRUPTION ETTD ENVOYÉE i2
INTERRUPTION (voir note 1)	A = NORMAL É = i2 (communiquer)	A = ERREUR É = d3 D = 44 (voir note 3)
Paquet en provenance de l'ETTD	États de transfert d'interruption ETTD/ETCD (voir note 2)	
	ETTD PRÊT POUR UNE INTERRUPTION j1	INTERRUPTION ETTD ENVOYÉE j2
CONFIRMATION D'INTERRUPTION (voir note 1) É = d3 É = j1	A = ERREUR	A = NORMAL D = 43 (communiquer) (voir note 3)
NOTES.— 1. Si le paquet contient une erreur de format, la procédure d'erreur s'applique (voir note 3). Les paquets interruption contenant plus de 32 octets de données d'utilisateur devraient être traités comme des erreurs de format. 2. Définition des abréviations du tableau : A = action à entreprendre, É = état à prendre, D = code de diagnostic à utiliser dans les paquets produits à la suite de l'action entreprise, MISE AU REBUT signifie que le paquet reçu est supprimé des tampons du XDLP et INVALIDE signifie que la combinaison paquet/état ne peut pas se produire. 3. La procédure d'erreur consiste à prendre les mesures indiquées pour le passage à l'état d3 (y compris la communication d'un paquet DEMANDE DE RÉINITIALISATION à l'ETTD) et à envoyer un paquet DEMANDE DE RÉINITIALISATION à l'ETCDX (par l'intermédiaire du processus de restructuration).		

Tableau 5-8. Effet de l'ETTD sur les états de transfert de contrôle de flux de l'ETCD

Paquet en provenance de l'ETTD	États de transfert de contrôle de flux de l'ETCD (voir notes 2 et 3)	
	ETCD PRÊT À RECEVOIR f1	ETCD NON PRÊT À RECEVOIR f2
Paquet DONNÉES de moins de 4 octets dans le cas d'une numérotation modulo 128	A = ERREUR É = d3 D = 38 (voir note 4)	A = MISE AU REBUT

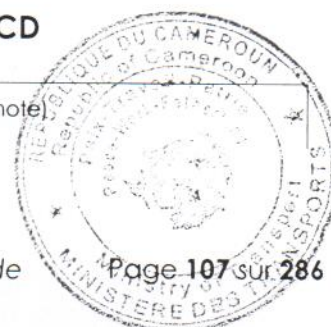
Paquet DONNÉES dont le PR est incorrect	A = ERREUR É = d3 D = 2 (voir note 4)	A = ERREUR É = d3 D = 2 (voir note 4)
Paquet DONNÉES dont le PR est correct, mais dont le PS est incorrect ou le champ de données d'utilisateur a un mauvais format	A = ERREUR É = d3 D = 1 (PS invalide) D = 39 (UD > (longueur max. négociée) D = 82 (UD non aligné) (voir note 4)	A = MISE AU REBUT (traiter données PR)
Paquet DONNÉES dont le PR est correct et dont le bit M est mis à 1 lorsque le champ données d'utilisateur n'est pas complètement plein	A = ERREUR É = d3 D = 165 (voir note 4)	A = MISE AU REBUT (traiter données PR)
Paquet DONNÉES dont le PR, le PS et le champ données d'utilisateur sont corrects	A = NORMAL (communiquer)	A = MISE AU REBUT (traiter données PR)
États de transfert de contrôle de flux de l'ETCD (voir notes 2 et 3)		
Paquet en provenance de l'ETTD	ETTD PRÊT À RECEVOIR	ETTD NON PRÊT À RECEVOIR g1 g2
Paquet RR, RNR ou REJET ayant moins d'une numérotation modulo 128 (voir note 1)	A = MISE AU REBUT	A = MISE AU REBUT de 3 octets dans le cas
Paquet RR, RNR ou REJET dont le PR est incorrect	A = ERREUR É = d3 (voir note 4)	A = ERREUR É = d3 D = 2 D = 2 (voir note 4)
Paquet RR dont le PR est correct	A = NORMAL	A = NORMAL É = g1
Paquet RNR dont le PR est correct	A = NORMAL É = g2	A = NORMAL
Paquet REJET dont le PR est correct	A = NORMAL	A = NORMAL É = g1 NOTES.—

1. Les procédures de rejet ne sont pas nécessaires.
2. Les procédures RR, RNR et REJET sont une caractéristique locale de l'ETTD/ETCD et les paquets correspondants ne sont pas communiqués à l'ETCDX.
3. Définition des abréviations du tableau : A = action à entreprendre, É = état à prendre, D = code de diagnostic à utiliser dans les paquets produits à la suite de l'action entreprise, MISE AU REBUT signifie que le paquet reçu est supprimé des tampons du XDLP et INVALIDE signifie que la combinaison paquet/état ne peut pas se produire.
4. La procédure d'erreur consiste à prendre les mesures indiquées pour le passage à l'état d3 (y compris la communication d'un paquet DEMANDE DE RÉINITIALISATION à l'ETTD) et à envoyer un paquet DEMANDE DE RÉINITIALISATION à l'ETCDX (par l'intermédiaire du processus de restructuration).

Tableau 5-9. Effet de l'ETCDX sur les états de reprise de l'ETCD

	États de reprise de l'ETCD (voir note)
--	--

Annexe à l'arrêté fixant les dispositions applicables aux systèmes de télécommunications aéronautiques au Cameroun



Paquet en provenance de l'ETCDX	NIVEAU DES PAQUETS		DEMANDE DE REPRISE	DEMANDE DE REPRISE
	PRÊT par l'ETTD par l'ETCD r1 r2 r3			
APPEL Voir Tableau 5-10	Envoi d'une DEMANDE DE		Envoi d'une DEMANDE DE	
			LIBÉRATION au processus de restructuration avec	LIBÉRATION au processus de restructuration avec D = 244 D = 244
COMMUNICATION ACCEPTÉE, DEMANDE DE LIBÉRATION, DONNÉES, INTERRUPTION, CONFIRMATION D'INTERRUPTION, DEMANDE DE RÉINITIALISATION	Voir Tableau 5-10	A = MISE AU REBUT	A = MISE AU REBUT	

Note.— Définition des abréviations du tableau : A = action à entreprendre, É = état à prendre, D = code de diagnostic à utiliser dans les paquets produits à la suite de l'action entreprise, MISE AU REBUT signifie que le paquet reçu est supprimé des tampons du XDLP et INVALIDE signifie que la combinaison paquet/état ne peut pas se produire.

Tableau 5-10. Effet de l'ETCDX sur les états d'établissement et de libération des communications de l'ETCD

Paquet en provenance de l'ETCDX	États d'établissement et de libération des communications de l'ETCD (voir note)					
	PRÊT p1	APPEL par l'ETTD p2	APPEL par l'ETCD p3	TRANSFERT DES DONNÉES D'APPELS par l'ETTD p4 p5 p6	DE COLLISION LIBÉRATION par l'ETTD p4 p5 p6	DEMANDE DE LIBÉRATION par l'ETCD à l'ETTD p7
APPEL A = NORMAL	INVALIDE É = p3 (communiquer)	INVALIDE	INVALIDE	INVALIDE	INVALIDE	INVALIDE
COMMUNICATION A = MISE	A = MISE	A = NORMAL	INVALIDE	INVALIDE	INVALIDE	A = MISE
ACCEPTÉE AU REBUT	É = p4 (communiquer)	AU REBUT	AU REBUT			
DEMANDE DE A = MISE	A = NORMAL	A = NORMAL	A = NORMAL	INVALIDE	A = MISE	
LIBÉRATION	AU REBUT (communiquer)	É = p7 (communiquer)	É = p7 (communiquer)	É = p7 (communiquer)	AU REBUT (communiquer)	AU REBUT (communiquer)
DONNÉES, A = MISE	INVALIDE	INVALIDE	Voir	INVALIDE	A = MISE	A = MISE
INTERRUPTION, AU REBUT	Tableau 5-11	AU REBUT	AU REBUT			
CONFIRMATION D'INTERRUPTION ou DEMANDE DE RÉINITIALISATION						

Note.— Définition des abréviations du tableau : A = action à entreprendre, É = état à prendre, D = code de diagnostic à utiliser dans les paquets produits à la suite de l'action entreprise, MISE AU REBUT signifie que le paquet reçu est supprimé des tampons du XDLP et INVALIDE signifie que la combinaison paquet/état ne peut pas se produire.

Tableau 5-11. Effet de l'ETCDX sur les états de réinitialisation de l'ETCD

Annexe à l'arrêté fixant les dispositions applicables aux systèmes de télécommunications aéronautiques au Cameroun



Paquet en provenance de l'ETCDX	États de réinitialisation de l'ETCD (voir note)		
	CONTRÔLE DE FLUX par l'ETTD d1	DEMANDE DE RÉINITIALISATION PRÊT d2	DEMANDE DE RÉINITIALISATION par l'ETCD à l'ETTD d3
DEMANDE DE RÉINITIALISATION	A = NORMAL É = d3 (communiquer)	A = NORMAL É = d1 (communiquer)	A = MISE AU REBUT (communiquer)
INTERRUPTION Voir Tableau 5-12	A = MISE AU REBUT	A = MISE AU REBUT	
CONFIRMATION D'INTERRUPTION	Voir Tableau 5-12	A = MISE AU REBUT	INVALIDE
DONNÉES	A = NORMAL (communiquer)	A = MISE AU REBUT	A=MISE AU REBUT

Note.— Définition des abréviations du tableau : A = action à entreprendre, É = état à prendre, D = code de diagnostic à utiliser dans les paquets produits à la suite de l'action entreprise, MISE AU REBUT signifie que le paquet reçu est supprimé des tampons du XDLP et INVALIDE signifie que la combinaison paquet/état ne peut pas se produire.

Tableau 5-12. Effet de l'ETCDX sur les états de transfert d'interruption de l'ETCD

Paquet en provenance de l'ETCDX	États de transfert d'interruption de l'ETCD (voir note)	
	ETTD PRÊT POUR UNE INTERRUPTION i1	INTERRUPTION ETTD ENVOYÉE i2
CONFIRMATION D'INTERRUPTION	INVALIDE	A = NORMAL É = i1 (communiquer)
Paquet en provenance de l'ETCDX	États de transfert d'interruption de l'ETCD (voir note)	
	ETTD PRÊT POUR UNE INTERRUPTION j1	INTERRUPTION ETCD ENVOYÉE j2
INTERRUPTION	A = NORMAL INVALIDE É = j2 (communiquer)	

Note.— Définition des abréviations du tableau : A = action à entreprendre, É = état à prendre, D = code de diagnostic à utiliser dans les paquets produits à la suite de l'action entreprise, MISE AU REBUT signifie que le paquet reçu est supprimé des tampons du XDLP et INVALIDE signifie que la combinaison paquet/état ne peut pas se produire.

Tableau 5-13. Temporisateurs de sous-réseau mode S du GDLP

Désignation du temporisateur	Étiquette du temporisateur	Valeur nominale	Référence (8)
Annexe à l'arrêté fixant les dispositions applicables aux systèmes de télécommunications aéronautiques au Cameroun			



Canal actif GDLP	Tx	300 s	5.2.8.3.2
Remise de bit LGDLP	Tm	120 s	5.2.7.4.3
Remise en séquence de paquets et remise de bit S	Tq	60 s	5.2.6.9

Tableau 5-14. Mesures prises par l'ETCDX lors d'une transition à un état

État de l'ETCDX	Définition de l'état	Mesures prises au passage à l'état
r1	NIVEAU DES PAQUETS PRÊT	Tous les CVC reprennent l'état p1.
p1	PRÊT	Libère toutes les ressources affectées au CVC. Met un terme à la correspondance entre le CVC ETCDE/ETCDS et le CVC ETTD/ETCD (il se peut que le CVC ETTD/ETCD ne soit pas encore à l'état p1).
p2	APPEL par le GDLP (ADLP)	Détermine s'il y a assez de ressources pour accepter l'appel ; s'il y a assez de ressources, affecte les ressources et communique un paquet mode S APPEL au processus de restructuration ; dans le cas contraire, passe à l'état DEMANDE DE LIBÉRATION par l'ETCDE (ETCDS) au GDLP (ADLP) (état p7).
p3	APPEL par l'ETCDE (ETCDS)	Détermine s'il y a assez de ressources pour accepter l'appel ; s'il y a assez de ressources, affecte les ressources et communique un paquet mode S APPEL au traitement des trames ; dans le cas contraire, envoie une DEMANDE DE LIBÉRATION mode S au processus de restructuration et passe à l'état p1. Ne communique pas l'APPEL mode S à l'ETCDX homologue.
p4	TRANSFERT DE DONNÉES	Aucune mesure prise.
p6	DEMANDE DE LIBÉRATION par le GDLP (ADLP)	Libère toutes les ressources, envoie un paquet mode S CONFIRMATION DE LIBÉRATION à l'ETCDX homologue et passe à l'état p1.
p7	DEMANDE DE LIBÉRATION par l'ETCDE (ETCDS) au GDLP (ADLP)	Communique un paquet mode S DEMANDE DE LIBÉRATION à l'ETCDX homologue par l'intermédiaire du traitement de trames.
d1	CONTRÔLE DE FLUX PRÊT	Aucune mesure prise.
d2	DEMANDE DE RÉINITIALISATION par le GDLP (ADLP)	Retire de la fenêtre les paquets mode S DONNÉES transmis à l'ETCDX homologue ; met au rebut les paquets DONNÉES qui représentent des séquences de bit M partiellement transmises et met au rebut les paquets mode S INTERRUPTION en attente de transfert à l'ETCDX homologue ; remet tous les compteurs de fenêtre de contrôle de flux à 0 (§ 5.2.6.7.1). Envoie un paquet mode S CONFIRMATION DE RÉINITIALISATION à l'ETCDX homologue. Remet le CVC à l'état d1. Communique un paquet mode S DEMANDE DE RÉINITIALISATION au processus de restructuration.
d3	DEMANDE DE RÉINITIALISATION par l'ETCDE (ETCDS) au GDLP (ADLP)	Retire de la fenêtre tous les paquets mode S DONNÉES transmis à l'ETCDX homologue ; met au rebut les paquets DONNÉES qui représentent des séquences de bit M partiellement transmises et met au rebut les paquets mode S INTERRUPTION en attente de transfert à l'ETCDX homologue ; remet tous les compteurs de fenêtre de contrôle de flux à 0 (§ 5.2.6.7.1). Communique un paquet mode S DEMANDE DE RÉINITIALISATION à l'ETCDX homologue par l'intermédiaire du traitement de trames.
i1	GDLP (ADLP) PRÊT POUR UNE INTERRUPTION	Aucune mesure prise.
i2	INTERRUPTION GDLP (ADLP) ENVOYÉE	Communique le paquet mode S INTERRUPTION reçu de l'ETCDX homologue au processus de restructuration.



j1	ETCDE (ETCDS) PRÊT POUR UNE INTERRUPTION	Aucune mesure prise.
j2	INTERRUPTION ETCDE (ETCDS) ENVOYÉE	Communique le paquet mode S INTERRUPTION reçu du processus de restructuration.
f1	ETCDE (ETCDS) PRÊT À RECEVOIR	Aucune mesure prise.
f2	ETCDE (ETCDS) NON PRÊT À RECEVOIR	Aucune mesure prise.
g1	GDLP (ADLP) PRÊT À RECEVOIR	Aucune mesure prise.
g2	GDLP (ADLP) NON PRÊT À RECEVOIR	Aucune mesure prise.

Tableau 5-15. Effet du GDLP (ADLP) sur les états de niveau des paquets prête l'ETCDE (ETCDS)

Paquet en provenance du GDLP (ADLP) (voir note 2)	États de l'ETCDE (ETCDS) (voir notes 1 et 3) NIVEAU DES PAQUETS PRÊT r1
CH=0 et absence de TC (voir note 4) ou CH=0 dans un paquet COMMUNICATION ACCEPTÉE par l'ADLP	A = MISE AU REBUT
En-tête de paquet non attribué	A = MISE AU REBUT
Établissement de communication, libération de DONNÉES, interruption, contrôle de flux ou réinitialisation	Voir Tableau 5-16 communication,
NOTES.— 1. L'ETCDX n'est pas nécessairement dans le même état que l'interface ETTD/ETCD. 2. Dans le présent tableau, tous les paquets en provenance du XDLP homologue ont été vérifiés avant d'être évalués pour s'assurer qu'il n'y a pas de doubles. 3. Définition des abréviations du tableau : A = action à entreprendre, É = état à prendre, D = code de diagnostic à utiliser dans les paquets produits à la suite de l'action entreprise, MISE AU REBUT signifie que le paquet reçu est supprimé des tampons du XDLP et INVALIDE signifie que la combinaison paquet/état ne peut pas se produire. 4. Lorsque CH=0 et qu'un TC valide est présent dans un paquet DEMANDE DE LIBÉRATION par l'ADLP ou le GDLP ou dans un paquet CONFIRMATION DE LIBÉRATION par l'ADLP ou le GDLP, le traitement se fait conformément au § 5.2.5.1.2.3 et au Tableau 5-16.	

Tableau 5-16. Effet du GDLP (ADLP) sur les états de d'établissement et de libération des communications de l'ETCDE (ETCDS)

Paquet en provenance du GDLP (ADLP) (voir note 2)	États d'établissement et de libération des communications de l'ETCDE (ETCDS) (voir notes 1, 7 et 8)				
	PRÊT p1	APPEL par le GDLP (ADLP) p2	APPEL par l'ETCDE (ETCDS) p3	TRANSFERT DE DONNÉES (ADLP) p4	DEMANDE DE LIBÉRATION par l'ETCDE (ETCDS) au GDLP (ADLP) p6



Erreur de format (voir note 3)	A = ERREUR (voir note 10)	A = ERREUR É = p7 D = 33 (voir note 9)	A = ERREUR É = p7 D = 33 (voir note 6)	A = ERREUR É = p7 D = 25 (voir notes 6 et 9)	Voir Tableau 5-17 A = ERREUR (voir note 6)	A = MISE AU REBUT
APPEL	A = NORMAL	A = ERREUR É = p2 D = 21 (communiquer (voir note 6)	Sans objet (§ 5.2.6.3.1) D = 25 (voir note 6)	Sans objet É = p7 (voir note 4)	A = ERREUR (voir note 4)	A = MISE É = p7 AU REBUT
COMMUNICATION ACCEPTÉE	A = ERREUR É = p7 D = 20 (voir note 10)	A = ERREUR É = p7 D = 21 (voir note 6)	A = NORMAL É = p7 D = 23 (communiquer à l'ETCD), ou A = ERREUR É = p7 D = 42 (voir note 6)	A = ERREUR É = p7 D = 25 (communiquer à l'ETCD), ou A = ERREUR É = p7 D = 42 (voir note 6)	A = ERREUR (voir note 6)	A = MISE AU REBUT
DEMANDE DE LIBÉRATION	A = NORMAL (§ 5.2.6.3.3) É = p6 (ne pas	A = NORMAL (§ 5.2.6.3.3) É = p6 (communiquer à	A = NORMAL (§ 5.2.6.3.3) É = p6 (communiquer à	A = NORMAL (§ 5.2.6.3.3) É = p1 (communiquer à	A = MISE AU REBUT (§ 5.2.6.3.3) (ne pas	A = NORMAL (§ 5.2.6.3.3) (communiquer)
CONFIRMATION DE LIBÉRATION	A = ERREUR É = p7 D = 20 (voir note 10)	A = ERREUR É = p7 D = 21 (voir note 6)	A = ERREUR É = p7 D = 22 (voir note 6)	A = ERREUR É = p7 D = 23 (voir note 6)	A = ERREUR É = p7 D = 25 (voir note 6)	A = ERREUR É = p7 D = 25 (voir note 6)
Paquets DONNÉES, interruption, contrôle de	A = ERREUR É = p7 (voir note 10)	A = ERREUR É = p7 (voir notes 6 et 9)	A = ERREUR É = p7 (voir notes 5 et 6)	Voir Tableau 5-17 D = 20 (voir note 6)	A = ERREUR D = 21 D = 22 D = 25	A = MISE AU REBUT

NOTES.—

1. L'ETCDX n'est pas nécessairement dans le même état que l'interface ETCD/ETCD.
2. Dans le présent tableau, tous les paquets en provenance du XDLP homologue ont été vérifiés avant d'être évalués pour s'assurer qu'il n'y a pas de doubles.
3. Une erreur de format peut être provoquée par une séquence de bit S dont le premier paquet ou le paquet intermédiaire est de longueur inférieure à la longueur maximale ou par un champ LV invalide dans un paquet APPEL, COMMUNICATION ACCEPTÉE, DEMANDE DE LIBÉRATION ou INTERRUPTION. Aucune autre erreur de format mode S ne peut être détectée.
4. Comme l'ETCDE attribue tous les numéros de canal utilisés entre l'ADLP et le GDLP, la collision d'appels n'est pas possible. S'il est reçu un paquet mode S APPEL par le GDLP portant un numéro de canal temporaire associé à un SVC à l'état p4, l'association du numéro de canal temporaire et du numéro de canal permanent est rompu (§ 5.2.5.1.2.3).
5. Ne s'applique pas au GDLP.
6. La procédure d'erreur consiste à prendre les mesures indiquées pour le passage à l'état p7 (y compris l'envoi d'un paquet DEMANDE DE LIBÉRATION au XDLP homologue) et à envoyer un paquet DEMANDE DE LIBÉRATION supplémentaire à l'ETCD (par l'intermédiaire du processus de restructuration).
7. Définition des abréviations du tableau : A = action à entreprendre, É = état à prendre, D = code de diagnostic à utiliser dans les paquets produits à la suite de l'action entreprise, MISE AU REBUT signifie que le paquet reçu est supprimé des tampons du XDLP et INVALIDE signifie que la combinaison paquet/état ne peut pas se produire.
8. Le numéro entre parenthèses et l'indication A = NORMAL renvoient au numéro du paragraphe du présent document où sont définies les actions à entreprendre pour effectuer le traitement normal du paquet reçu. Lorsqu'aucun numéro de paragraphe n'est indiqué, le traitement normal est défini dans le tableau.
9. La déclaration d'erreur et le transfert à l'état p7 ne sont possibles que si l'adresse d'ETTD sol est connue et ne comporte aucune ambiguïté. Dans les autres cas, le paquet est mis au rebut.
10. La procédure d'erreur consiste à prendre les mesures indiquées pour le passage à l'état p7 (y compris l'envoi d'un paquet DEMANDE



DE LIBÉRATION au XDLP) mais sans envoyer un paquet DEMANDE DE LIBÉRATION à l'ETCD.

Tableau 5-17. Effet du GDLP (ADLP) sur les états de réinitialisation de l'ETCDE (ETCDS)

Paquet en provenance du GDLP (ADLP) (voir note 2)	États de RÉINITIALISATION de l'ETCDE (ET CDS) (voir notes 1, 4 et 5)		
	CONTRÔLE DE FLUX PRÊT d1	DEMANDE DE RÉINITIALISATION par le GDLP (ADLP) d2	DEMANDE DE RÉINITIALISATION par l'ETCDE (ETCDS) au GDLP (ADLP) d3

Annexe à l'arrêté fixant les dispositions applicables aux systèmes de télécommunications aéronautiques au Cameroun



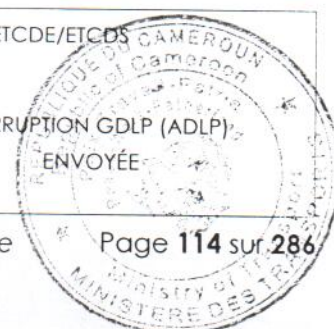
DEMANDE DE RÉINITIALISATION	A = NORMAL	A = MISE AU REBUT	A = NORMAL
			(§ 5.2.6.7) (ne pas)
		É = d2 (communiquer)	É = d1 (communiquer à l'ETCD)
CONFIRMATION DE RÉINITIALISATION	A = ERREUR	A = ERREUR	A = NORMAL
			É = d3 É = d3 (§ 5.2.6.7)
		D = 27	D = 28 É = d1 (voir note 3) (voir note 3)
			(ne pas communiquer)
INTERRUPTION Voir Tableau 5-18	A = ERREUR	A = MISE AU REBUT	
		É = d3	
		D = 28	
			(voir note 3)
CONFIRMATION D'INTERRUPTION	Voir Tableau 5-18	A = ERREUR	A = MISE AU REBUT
		É = d3	
		D = 28	
			(voir note 3)
Paquet DONNÉES ou contrôle de flux	Voir Tableau 5-19	A = ERREUR	A = MISE AU REBUT
		É = d3	
		D = 28	
			(voir note 3)
Erreur de format (voir note 6)	A = ERREUR	A = ERREUR	A = MISE AU REBUT
		É = d3 É = d3	
		D = 33	D = 33 (voir note 3)
			(voir note 3)

NOTES.—

1. L'ETCDX n'est pas nécessairement dans le même état que l'interface ETTD/ETCD.
2. Dans le présent tableau, tous les paquets en provenance du XDLP homologue ont été vérifiés avant d'être évalués pour s'assurer qu'il n'y a pas de doubles.
3. La procédure d'erreur consiste à prendre les mesures indiquées pour le passage à l'état d3 (y compris la communication d'une DEMANDE DE RÉINITIALISATION au XDLP homologue) et à envoyer un paquet DEMANDE DE RÉINITIALISATION à l'ETCD (par l'intermédiaire du processus de restructuration).
4. Définition des abréviations du tableau : A = action à entreprendre, É = état à prendre, D = code de diagnostic à utiliser dans les paquets produits à la suite de l'action entreprise, MISE AU REBUT signifie que le paquet reçu est supprimé des tampons du XDLP et INVALIDE signifie que la combinaison paquet/état ne peut pas se produire.
5. Le numéro entre parenthèses et l'indication A = NORMAL renvoient au numéro du paragraphe du présent document où sont définies les actions à entreprendre pour effectuer le traitement normal du paquet reçu. Lorsqu'aucun numéro de paragraphe n'est indiqué, le traitement normal est défini dans le tableau.
6. Une erreur de format peut être causée soit par une séquence de bits S dont le premier paquet ou le paquet intermédiaire est de longueur inférieure au maximum, soit par un champ LV invalide dans un paquet APPEL, COMMUNICATION ACCEPTÉE, DEMANDE DE LIBÉRATION ou INTERRUPTION. Il n'y a pas d'autre erreur de format mode S détectable.

Tableau 5-18. Effet du GDLP (ADLP) sur les états de transfert d'interruption de l'ETCDE (ETCDS)

Paquet en provenance du GDLP (ADLP) (voir note 2)	États de transfert d'interruption de l'ETCDE/ETCDS (voir notes 1, 3 et 4)	
	GDLP (ADLP) PRÊT POUR UNE INTERRUPTION	INTERRUPTION GDLP (ADLP) ENVOYÉE



	j1	i2
INTERRUPTION (voir note 6)	A = NORMAL (§ 5.2.6.4.5) É = i2 (communiquer à l'ETCD)	A = ERREUR É = d3 D = 44 (voir note 5)
Paquet en provenance du GDLP (ADLP) (voir note 2)	États de transfert d'interruption de l'ETCDE (ETCDS) (voir notes 1, 3 et 4)	
	ETCDE (ETCDS) PRÊT POUR UNE INTERRUPTION j1	INTERRUPTION ETCDE (ETCDS) ENVOYÉE j2
CONFIRMATION D'INTERRUPTION	A = ERREUR É = d3 (§ 5.2.6.4.5)	A = NORMAL D = 43 É = j1 (voir note 5) (communiquer la confirmation à l'ETCD)
NOTES.— 1. L'ETCDX n'est pas nécessairement dans le même état que l'interface ETTD/ETCD. 2. Dans le présent tableau, tous les paquets en provenance du XDLP homologue ont été vérifiés avant d'être évalués pour s'assurer qu'il n'y a pas de doubles. 3. Définition des abréviations du tableau : A = action à entreprendre, É = état à prendre, D = code de diagnostic à utiliser dans les paquets produits à la suite de l'action entreprise, MISE AU REBUT signifie que le paquet reçu est supprimé des tampons du XDLP et INVALIDE signifie que la combinaison paquet/état ne peut pas se produire. 4. Le numéro entre parenthèses et l'indication A = NORMAL renvoient au numéro du paragraphe du présent document où sont définies les actions à entreprendre pour effectuer le traitement normal du paquet reçu. Lorsqu'aucun numéro de paragraphe n'est indiqué, le traitement normal est défini dans le tableau. 5. La procédure d'erreur consiste à prendre les mesures indiquées pour le passage à l'état d3 (y compris la communication d'un paquet DEMANDE DE RÉINITIALISATION au XDLP homologue) et à envoyer un paquet DEMANDE DE RÉINITIALISATION à l'ETCD (par l'intermédiaire du processus de restructuration). 6. Un paquet INTERRUPTION dont le champ de données d'utilisateur est d'une taille supérieure à 32 octets ou un paquet INTERRUPTION hors séquence sont considérés comme des erreurs.		

Tableau 5-19. Effet du GDLP (ADLP) sur les états de transfert de contrôle de flux de l'ETCDE (ETCDS)

	États de transfert de contrôle de flux de l'ETCDE (ETCDS) (voir notes 1, 6 et 7)	
Paquet en provenance du GDLP (ADLP) (voir note 2)	ETCDE (ETCDS) PRÊT À RECEVOIR f1	ETCDE (ETCDS) NON PRÊT À RECEVOIR f2
Paquet DONNÉES dont le PR est incorrect (voir note 3)	A = ERREUR É = d3 D = 2 (voir note 8)	A = ERREUR É = d3 D = 2 (voir note 8)
Paquet DONNÉES avec PR correct et PS ou sous-champ LV incorrects (voir notes 4 et 5)	A = MISE AU REBUT, mais traiter la valeur de PR et envoyer un paquet REJET contenant la valeur attendue pour PS (voir note 5)	A = MISE AU REBUT, mais traiter la valeur de PR et envoyer un paquet REJET contenant la valeur attendue pour PS lorsque l'état d'occupation est terminé



Paquet DONNÉES avec PR, PS et sous-champ LV corrects

A = NORMAL
(§ 5.2.6.4.4)
(communiquer)

A = TRAITEMENT, dans la mesure du possible ou
A = MISE AU REBUT, mais traiter la valeur de PR et envoyer un REJET contenant la valeur attendue pour PS lorsque l'état d'occupation est terminé

Paquet en provenance du GDLP (ADLP) (voir note 2)	États de transfert de contrôle de flux de l'ETCDE (ETCDS) (voir notes 1, 6 et 7)	
	GDLP (ADLP) PRÊT À RECEVOIR g1	GDLP (ADLP) NON PRÊT À RECEVOIR g2
Paquet RR, RNR, REJET dont le PR est incorrect (voir note 3)	A = ERREUR É = d3 note 8)	A = ERREUR É = d3 D = 2 D = 2 (voir note 8) (voir note 8)
RR avec un champ PR correct	A = NORMAL A = NORMAL (voir note 9)	(§ 5.2.6.5) (§ 5.2.6.6) É = g1
RNR avec une valeur PR correcte (voir note 9)	A = NORMAL (§ 5.2.6.5) A = NORMAL (§ 5.2.6.6) É = g2	
REJET avec un PR correct	A = NORMAL A = NORMAL (voir note 9)	(§ 5.2.6.5) (§ 5.2.6.6) É = g1

NOTES.—

1. L'ETCDX n'est pas nécessairement dans le même état que l'interface ETDD/ETCD.
2. Dans le présent tableau, tous les paquets en provenance du XDLP homologue ont été vérifiés avant d'être évalués pour s'assurer qu'il n'y a pas de doubles.
3. Une valeur de PR invalide est une valeur qui est inférieure à la valeur de PR (modulo 16) du dernier paquet envoyé par le XDLP homologue ou supérieure à la valeur de PS du prochain paquet que doit transmettre le XDLP.
4. Une valeur de PS invalide est une valeur qui est différente de la valeur attendue pour PS.
5. Un champ LV est invalide lorsqu'il représente une valeur qui est trop grande pour la taille du segment. En cas d'erreur dans le champ LV donnant lieu à une perte de confiance dans l'exactitude des autres champs du paquet, le paquet est mis au rebut et aucune autre mesure n'est prise.
6. Définition des abréviations du tableau : A = action à entreprendre, É = état à prendre, D = code de diagnostic à utiliser dans les paquets produits à la suite de l'action entreprise, MISE AU REBUT signifie que le paquet reçu est supprimé des tampons du XDLP et INVALIDE signifie que la combinaison paquet/état ne peut pas se produire.
7. Le numéro entre parenthèses et l'indication A = NORMAL renvoient au numéro du paragraphe du présent document où sont définies les actions à entreprendre pour effectuer le traitement normal du paquet reçu. Lorsqu'aucun numéro de paragraphe n'est indiqué, le traitement normal est défini dans le tableau.
8. La procédure d'erreur consiste à prendre les mesures indiquées pour le passage à l'état d3 (y compris la communication d'un paquet DEMANDE DE RÉINITIALISATION au XDLP homologue) et à envoyer un paquet DEMANDE DE RÉINITIALISATION à l'ETCD (par l'intermédiaire du processus de restructuration).
9. Les paquets RR, RNR et REJET n'ont pas de signification de bout en bout et ne sont pas communiqués à l'ETCD.
10. La réception d'un paquet dont la taille est inférieure à la taille maximale et dont le bit M est égal à 1 entraînera une réinitialisation et le reste de la séquence sera mis au rebut.



Tableau 5-20. Effet de l'ETCD sur les états d'établissement et de libération des communications de l'ETCDE (ETCDS)

Paquet en provenance de l'ETCD (voir notes 2 et 4)	États d'établissement et de libération des communications de l'ETCDE (ETCDS) (voir notes 1, 7 et 8)					
	PRÊT p1	APPEL par le GDLP (ADLP) p2	APPEL par l'ETCDE (ETCDS) p3	TRANSFERT DE DONNÉES p6	DEMANDE DE LIBÉRATION par le GDLP (ADLP) p4	DEMANDE DE LIBÉRATION par l'ETCDE (ETCDS) au GDLP (ADLP) p7
APPEL A = NORMAL (voir note 6)	INVALIDE (§ 5.2.6.3.1) É = p3 (communiquer)	INVALIDE (voir note 5)	INVALIDE (voir note 3)	INVALIDE (voir note 3)	INVALIDE (voir note 3)	INVALIDE (voir note 3)
COMMUNICATION ACCEPTÉE (communiquer)	A = MISE AU REBUT É = p4	A = NORMAL (voir note 3)	INVALIDE (voir note 3)	INVALIDE AU REBUT	A = MISE AU REBUT	A = MISE (voir note 4)
DEMANDE DE LIBÉRATION (voir note 4)	A = MISE AU REBUT É = p7	A = NORMAL (§ 5.2.6.3.3) É = p7	A = NORMAL (§ 5.2.6.3.3) É = p7	A = NORMAL (§ 5.2.6.3.3)	A = MISE AU REBUT	A = MISE AU REBUT
Paquets DONNÉES, A = MISE	A = MISE	INVALIDE	INVALIDE	Voir Tableau 5-21	A = MISE	
INTERRUPTION ou RÉINITIALISATION (voir note 4)	AU REBUT	(voir note 3)	(voir note 3)	AU REBUT	AU REBUT	

NOTES.—

1. L'ETCDX n'est pas nécessairement dans le même état que l'interface ETTD/ETCD.
2. Il s'agit du paquet de l'ETTD reçu par l'intermédiaire de l'ETCD une fois tout le traitement ETTD/ETCD terminé. Les procédures locales de l'interface ETTD/ETCD (comme RR, RNR et REJET si elles sont en vigueur) n'ont pas de répercussions directes sur l'ETCDX. Toutes les procédures d'erreur spécifiées dans la norme ISO 8208 ont été exécutées : certains paquets sont donc rejetés par l'interface et ne sont pas représentés dans ce tableau.
3. L'ETCD détecte cette erreur pendant l'opération de protocole avec l'ETTD ; on peut donc dire que le paquet en erreur « n'arrive » jamais à l'ETCDX ; voir aussi la note 2.
4. Il n'est pas nécessaire que le numéro de canal de l'ETTD/ETCD soit le même numéro de canal utilisé pour l'ETCDE/ETCDS ; un paquet en provenance de l'ETTD, qui contient un numéro de canal, est associé au canal air-sol au moyen d'une table de correspondances établie auparavant. S'il est absent, le canal de l'ETTD/ETCD désigne par définition le canal air-sol à l'état p1.
5. L'ETCDE attribue tous les numéros de canal utilisés entre l'ADLP et le GDLP ; les collisions d'appels (désignées p5 ISO 8208) sont donc impossibles ; voir aussi la note 4.
6. Un APPEL en provenance de l'ETTD ne peut jamais être associé à un numéro de canal ETCDX qui ne soit pas à l'état p1.
7. Définition des abréviations du tableau : A = action à entreprendre, É = état à prendre, D = code de diagnostic à utiliser dans les paquets produits à la suite de l'action entreprise, MISE AU REBUT signifie que le paquet reçu est supprimé des tampons du XDLP et INVALIDE signifie que la combinaison paquet/état ne peut pas se produire.
8. Le numéro entre parenthèses et l'indication A = NORMAL renvoient au numéro du paragraphe du présent document où sont définies les actions à entreprendre pour effectuer le traitement normal du paquet reçu. Lorsqu'aucun numéro de paragraphe n'est indiqué, le traitement normal est défini dans le tableau.

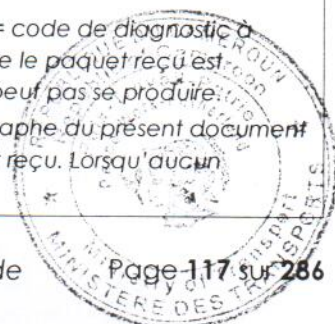


Tableau 5-21. Effet de l'ETCD sur les états de réinitialisation de l'ETCDE (ETCDS)

Paquet en provenance de l'ETCD	États de réinitialisation de l'ETCDE §) (ETCD (voir notes 1, 4 et 5)		
	CONTRÔLE DE FLUX PRÊT d1	DEMANDE DE RÉINITIALISATION par le GDLP (ADLP) d2	DEMANDE DE RÉINITIALISATION par l'ETCDE (ETCDS) au GDLP (ADLP) d3
DEMANDE DE RÉINITIALISATION	A = NORMAL (§ 5.2.6.7) É = d3 (communiquer)	A = NORMAL (§ 5.2.6.7) É = d1 (communiquer)	A = MISE AU REBUT (communiquer)
CONFIRMATION DE RÉINITIALISATION	INVALIDE note 3) (voir note 3)	INVALIDE note 3)	INVALIDE (voir note 3) (voir note 3)
INTERRUPTION Voir Tableau 5-22	A = MISE AU REBUT	Conserver l'interruption	jusqu'à la fin de la réinitialisation mode S
CONFIRMATION D'INTERRUPTION	Voir Tableau 5-22	A = MISE AU REBUT	INVALIDE (voir note 3)
DONNÉES (voir note 2)	A = NORMAL 5.2.6.4) jusqu'à la fin de la	A = MISE AU REBUT (communiquer)	Conserver les données (§ réinitialisation mode S
NOTES.—			
1. L'ETCDX n'est pas nécessairement dans le même état que l'interface ETTD/ETCD.			
2. Il s'agit du paquet de l'ETTD reçu par l'intermédiaire de l'ETCD une fois tout le traitement ETTD/ETCD terminé. Les procédures locales de l'interface ETTD/ETCD (comme RR, RNR et REJET si elles sont en vigueur) n'ont pas de répercussions directes sur l'ETCDX. Toutes les procédures d'erreur spécifiées dans la norme ISO 8208 ont été exécutées : certains paquets sont donc rejetés par l'interface et ne sont pas représentés dans ce tableau.			
3. L'ETCD détecte cette erreur pendant l'opération de protocole avec l'ETTD ; on peut donc dire que le paquet en erreur « n'arrive » jamais à l'ETCDX ; voir aussi la note 2.			
4. Définition des abréviations du tableau : A = action à entreprendre, É = état à prendre, D = code de diagnostic à utiliser dans les paquets produits à la suite de l'action entreprise, MISE AU REBUT signifie que le paquet reçu est supprimé des tampons du XDLP et INVALIDE signifie que la combinaison paquet/état ne peut pas se produire.			
5. Le numéro entre parenthèses et l'indication A = NORMAL renvoient au numéro du paragraphe du présent document où sont définies les actions à entreprendre pour effectuer le traitement normal du paquet reçu. Lorsqu'aucun numéro de paragraphe n'est indiqué, le traitement normal est défini dans le tableau.			

Tableau 5-22. Effet de l'ETCD sur les états de transfert d'interruption de l'ETCDE (ETCDS)

Paquet en provenance de l'ETCD (voir note 2)	État de transfert d'interruption de l'ETCDE (ETCDS) (voir notes 1, 4 et 5)	
	GDLP (ADLP) PRÊT POUR UNE INTERRUPTION i1	INTERRUPTION GDLP (ADLP) ENVOYÉE



CONFIRMATION D'INTERRUPTION		INVALIDE (voir note 3)	A = NORMAL (§ 5.2.6.4.5) É = i1 (communiquer)
Paquet en provenance de l'ETCD (voir note 2)	États de transfert d'interruption de l'ETCDE (ETCDS) (voir notes 1, 4 et 5)		
	INTERRUPTION ETCDE (ETCDS) PRÊTE	ENVOYÉE j1	INTERRUPTION ETCDE (ETCDS) j2
INTERRUPTION A = NORMAL		INVALIDE (§ 5.2.6.4.5) É = j2 (communiquer)	(voir note 3)

NOTES.—

1. L'ETCDX n'est pas nécessairement dans le même état que l'interface ETDD/ETCD.
2. Il s'agit du paquet de l'ETTD reçu par l'intermédiaire de l'ETCD une fois tout le traitement ETDD/ETCD terminé. Les procédures locales de l'interface ETDD/ETCD (comme RR, RNR et REJET si elles sont en vigueur) n'ont pas de répercussions directes sur l'ETCDX. Toutes les procédures d'erreur spécifiées dans la norme ISO 8208 ont été exécutées : certains paquets sont donc rejetés par l'interface et ne sont pas représentés dans cet état.
3. L'ETCD détecte cette erreur pendant l'opération de protocole avec l'ETTD ; on peut donc dire que le paquet en erreur « n'arrive » jamais à l'ETCDX ; voir aussi la note 2.
4. Définition des abréviations du tableau : A = action à entreprendre, É = état à prendre, D = code de diagnostic à utiliser dans les paquets produits à la suite de l'action entreprise, MISE AU REBUT signifie que le paquet reçu est supprimé des tampons du XDLP et INVALIDE signifie que la combinaison paquet/état ne peut pas se produire.
5. Le numéro entre parenthèses et l'indication A = NORMAL renvoient au numéro du paragraphe du présent document où sont définies les actions à entreprendre pour effectuer le traitement normal du paquet reçu. Lorsqu'aucun numéro de paragraphe n'est indiqué, le traitement normal est défini dans le tableau.

Tableau 5-23. Attribution des numéros d'identificateur de message de diffusion

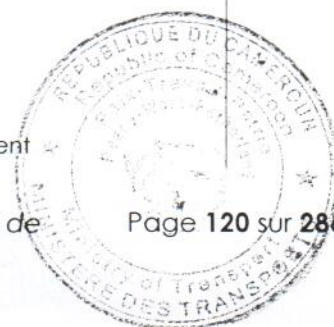
Identificateur de message de diffusion montant		Attribution
00 ₁₆		Invalide
01 ₁₆		Réservé (correction GNSS différentielle)
30 ₁₆		Invalide
31 ₁₆		Réservé à l'ACAS (diffusion d'avis de résolution)
32 ₁₆		Réservé à l'ACAS (diffusion ACAS)
Autres		Non attribués
Identificateur de message de diffusion descendant		Attribution
00 ₁₆		Invalide
02 ₁₆		Réservé (service d'information sur le trafic)
10 ₁₆		Compte rendu de capacité de liaison de données
20 ₁₆		Identification d'aéronef
FE ₁₆		Demande de mise à jour
FF ₁₆		Demande de recherche



Autres	Non attribués
--------	---------------

Tableau 5-24. Tableau d'attribution des registres

N° de registre	Attribution
00 ₁₆	Non valide
01 ₁₆	Non attribué
02 ₁₆	Comm-B chaîné, segment 2
03 ₁₆	Comm-B chaîné, segment 3
04 ₁₆	Comm-B chaîné, segment 4
05 ₁₆	Position en vol sur squitter long
06 ₁₆	Position à la surface sur squitter long
07 ₁₆	État du squitter long
08 ₁₆	Identification et type du squitter long
09 ₁₆	Vitesse de vol sur squitter long
0A ₁₆	Information sur l'événement déclencheur du squitter long
0B ₁₆	Information d'état air-air 1 (état de l'aéronef)
0C ₁₆	Information d'état air-air 2 (intention de l'aéronef)
0D ₁₆ -0E ₁₆	Réservé (autre information d'état air-air)
0F ₁₆	Réservé (ACAS)
10 ₁₆	Compte rendu de capacité de liaison de données
11 ₁₆ -16 ₁₆	Réservé (extension du compte rendu de capacité de liaison de données)
17 ₁₆	Compte rendu de capacité relatif aux GICB d'usage commun
18 ₁₆ -1F ₁₆	Comptes rendus de capacité de services spécifiques mode S
20 ₁₆	Identification d'aéronef
21 ₁₆	Numéros d'immatriculation de l'aéronef et du transporteur aérien
22 ₁₆	Positions d'antenne
23 ₁₆	Réservé (position d'antenne)
24 ₁₆	Réservé (paramètres d'aéronef)
25 ₁₆	Type d'aéronef
26 ₁₆ -2F ₁₆	Non attribués
30 ₁₆	Avis de résolution ACAS en vigueur
31 ₁₆ -3F ₁₆	Non attribués
40 ₁₆	Intention choisie dans le plan vertical
41 ₁₆	Indicateur du prochain point de cheminement



42 ₁₆	Position du prochain point de cheminement
43 ₁₆	Information sur le prochain point de cheminement
44 ₁₆	Message d'observations météorologiques régulières
45 ₁₆	Message de conditions météorologiques dangereuses
46 ₁₆	Réservé (système de gestion de vol mode 1)
47 ₁₆	Réservé (système de gestion de vol mode 2)
48 ₁₆	Compte rendu de canal VHF
49 ₁₆ -4F ₁₆	Non attribués
50 ₁₆	Compte rendu de route et de virage
51 ₁₆	Compte rendu de position approximative
52 ₁₆	Compte rendu de position précise
53 ₁₆	Vecteur d'état indiqué air
N° de registre	Attribution
54 ₁₆	Point de cheminement 1
55 ₁₆	Point de cheminement 2
56 ₁₆	Point de cheminement 3
57 ₁₆ -5E ₁₆	Non attribués
5F ₁₆	Surveillance des paramètres quasi statiques
60 ₁₆	Compte rendu de cap et de vitesse
61 ₁₆	Squitter long urgence/priorité
62 ₁₆	Réservé (renseignements sur l'état et la situation de la cible)
63 ₁₆	Réservé (squitter long)
64 ₁₆	Réservé (squitter long)
65 ₁₆	État opérationnel de l'aéronef
66 ₁₆ -6F ₁₆	Réservé (squitter long)
70 ₁₆ -75 ₁₆	Réservé (futurs paramètres d'aéronef sur liaison descendante)
76 ₁₆ -E0 ₁₆	Non attribués
E1 ₁₆ -E2 ₁₆	Réservé (octet mode S)
E3 ₁₆	Type de transpondeur/numéro de pièce
E4 ₁₆	Numéro de version du logiciel du transpondeur
E5 ₁₆	Numéro de pièce de l'unité ACAS
E6 ₁₆	Numéro de version du logiciel de l'unité ACAS
E7 ₁₆ -F0 ₁₆	Non attribués
F1 ₁₆	Applications militaires
F2 ₁₆	Applications militaires
F3 ₁₆ -FF ₁₆	Non attribués

Dans le contexte du Tableau 5-24, le mot « aéronef » peut désigner un aéronef muni d'un transpondeur, un pseudo-aéronef (c'est-à-dire un obstacle) ou un véhicule.

Tableau 5-25. Attribution des numéros de canal MSP

Annexe à l'arrêté fixant les dispositions applicables aux systèmes de télécommunications aéronautiques au Cameroun



N° de canal montant	Attribution
0	Invalide
1	Réservé (gestion des services spécifiques)
2	Réservé (service d'information sur le trafic)
3	Réservé (alerte sol-air)
4	Réservé (position calculée au sol)
5	Commande de sensibilité ACAS
6	Réservé (demande de service sol-air)
7	Réservé (réponse de service air-sol)
8-63	Non attribués

N° de canal descendant	Attribution
0	Invalide
1	Réservé (gestion des services spécifiques)
2	Non attribué
3	Réservé (flash de données)
4	Réservé (demande de position)
5	Non attribué
6	Réservé (réponse de service sol-air)
7	Réservé (demande de service air-sol)
8-63	Non attribués

FIGURES DU CHAPITRE 5

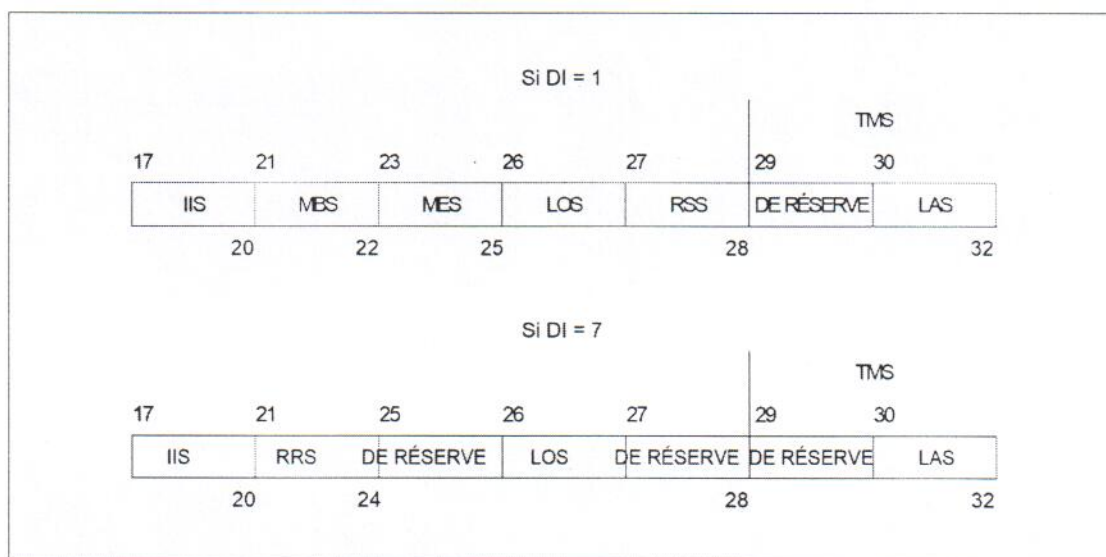


Figure 5-1. Structure du champ SD

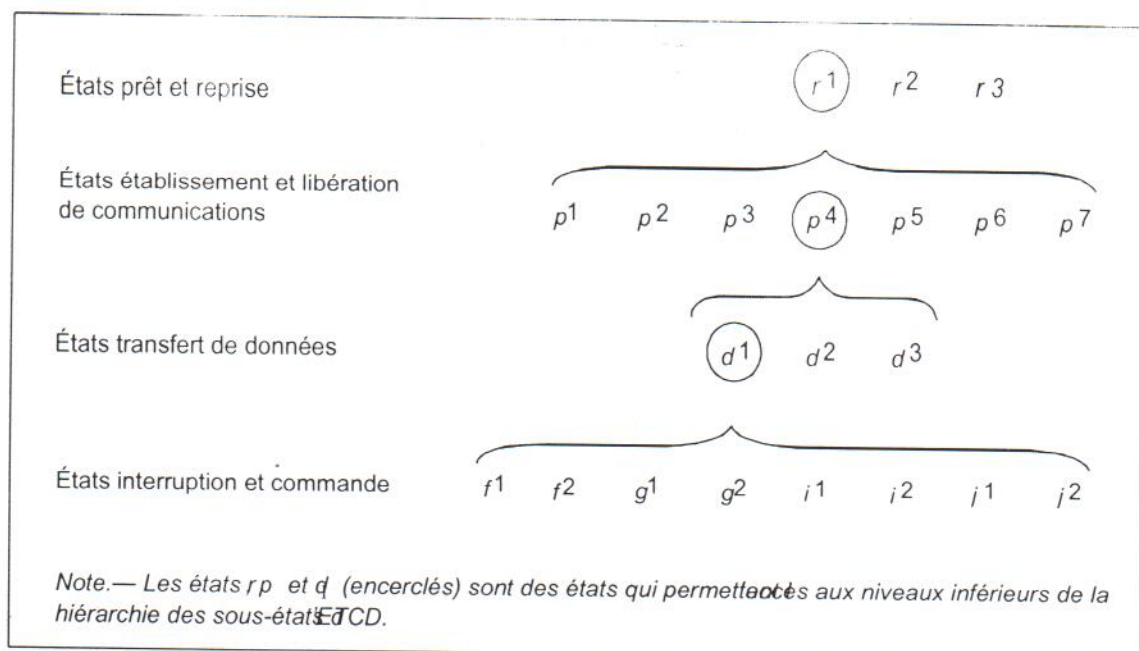


Figure 5-2. Hiérarchie des sous-états d'ETCD

DP=0	MP=1	SP=1	ST=0	REPLISSAGE2
P	REPLISSAGE	SN		
CH			AM	
AG				
S	FS	F	LV	
UD				

Figure 5-3. Paquet APPEL par l'ADLP

DP=0	MP=1	SP=1	ST=0	REMP LISSAGE
P	REMP LISSAGE	SN		
REMP LISSAGE		TC	AM	
AG				
S	FS	F	LV	
UD				

Figure 5-4. Paquet APPEL par le GDLP



DP=0	MP=1	SP=1	ST=1	REMPPLISSAGE2
TC		SN		
CH			AM	
AG				
S	REMPPLISSAGE	F	LV	
UD				

Figure 5-5. Paquet COMMUNICATION ACCEPTÉE par l'ADLP

DP=0	MP=1	SP=1	ST=1	REMP LISSAGE
REMP LISSAGE		SN		
CH			AM	
AG				
S	REMP LISSAGE	F	LV	
UD				

Figure 5-6. Paquet COMMUNICATION ACCEPTÉE par le GDLP

DP=0	MP=1	SP=1	ST=2	REPLISSAGE2
TC		SN		
CH			AM	
AG				
CC				
DC				
S	REPLISSAGE		F	LV
UD				

Figure 5-7. Paquet DEMANDE DE LIBÉRATION par l'ADLP

DP=0	MP=1	SP=1	ST=2	REPLISSAGE
TC		SN		
CH			AM	

AG			
CC			
DC			
S	REPLISSAGE	F	LV
UD			

Figure 5-8. Paquet DEMANDE DE LIBÉRATION par le GDLP

DP=0	MP=1	SP=1	ST=3	REPLISSAGE2
TC		SN		
CH			AM	
AG				

Figure 5-9. Paquet CONFIRMATION DE LIBÉRATION par l'ADLP

DP=0	MP=1	SP=1	ST=3	REPLISSAGE
TC		SN		
CH			AM	
AG				

Figure 5-10. Paquet CONFIRMATION DE LIBÉRATION par le GDLP

DP=1	M	SN	
REPLISSAGE1			
PS		PR	
CH		LV	
UD			

Figure 5-11. Paquet DONNÉES

DP=0	MP=1	SP=3	ST=1	REPLISSAGE2
S	F	SN		
CH			LV	
UD				



Figure 5-12. Paquet INTERRUPTIONDP=0		MP=1	SP=3	ST=3	SS=0
REPLISSAGE2			SN		
CH			REPLISSAGE		

Figure 5-13. Paquet CONFIRMATION D'INTERRUPTION

DP=0	MP=1	SP=3	ST=3	SS=1
REPLISSAGE2		SN		
CH			PR	

Figure 5-14. Paquet REJET

DP=0	MP=1	SP=2	ST=0	REPLISSAGE2
REPLISSAGE		SN		
CH			PR	

Figure 5-15. Paquet PRÊT À RECEVOIR

DP=0	MP=1	SP=2	ST=1	REPLISSAGE2
REPLISSAGE		SN		
CH			PR	

Figure 5-16. Paquet NON PRÊT À RECEVOIR

DP=0	MP=1	SP=2	ST=2	REPLISSAGE2
REPLISSAGE		SN		
CH			REPLISSAGE	
RC				
DC				

Figure 5-17. Paquet DEMANDE DE RÉINITIALISATION

DP=0	MP=1	SP=2	ST=3	REPLISSAGE2
REPLISSAGE		SN		



CH	REPLISSAGE
----	------------

Figure 5-18. Paquet CONFIRMATION DE RÉINITIALISATION

DP=0	MP=1	SP=3	ST=0	OF	IN
RTL					
RT					
ODL					
OD					
uef ROUTE					

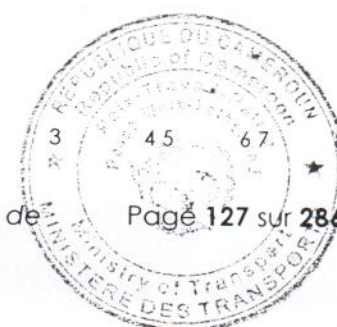
Figure 5-19. Paq

1	2	3	4 5	6 7	8
DP=0	MP=1	SP=3	ST=2	REEMPLISSAGE2	
LONGUEUR					
PREMIER PAQUET					
LONGUEUR					
DERNIER PAQUET					
LONGUEUR=0					

Figure 5-20. Paquet MULTIPLEXÉ

DP=0	MP=0	M/CH
REPLISSAGE1		
UD		

Figure 5-21. Paquet MSP COURT



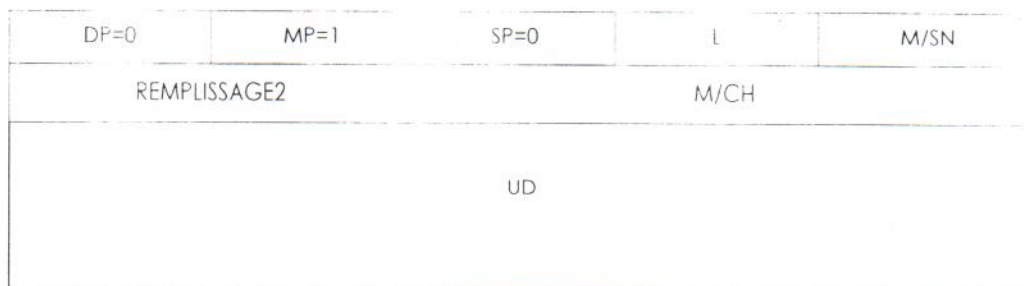
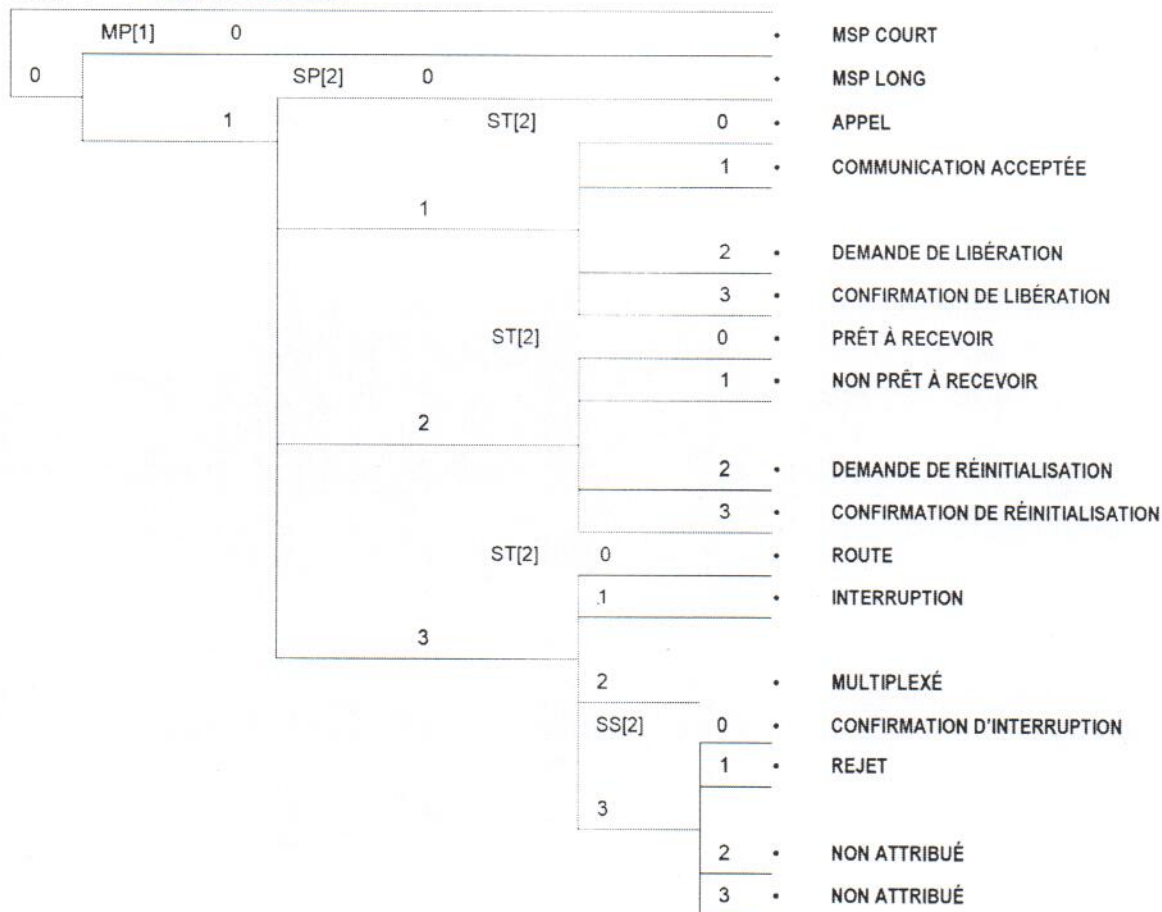


Figure 5-22. Paquet MSP LONG

DP[1] 1 • PAQUETS DONNÉES



LÉGENDE :

DP = Type de paquet DONNÉES

MP = Type de paquet MSP

SP = Paquet SUPERVISION



ST = Type de SUPERVISION

SS = Sous-ensemble SUPERVISION

Figure 5-23. Champs de commande utilisés dans les paquets mode S

